



Municipalisation du service des loisirs

Le conseil municipal souhaite informer les citoyens de son intention de municipaliser le service des Loisirs.

Cette orientation s'inscrit dans une réflexion amorcée il y a plusieurs années et qui s'est intensifiée au cours des derniers mois. À la suite de l'annonce du départ de la directrice des Loisirs, une fenêtre d'opportunité s'est présentée, offrant la possibilité au conseil de devancer la mise en œuvre de cette décision.

Le conseil municipal tient à réaffirmer que sa priorité demeure le bien-être des citoyens. Il reconnaît également l'importance fondamentale de l'implication des bénévoles, dont l'engagement soutenu contribue depuis longtemps au dynamisme et à la vitalité de notre milieu.

Dans un premier temps, les changements envisagés seront principalement de nature administrative. Les services de loisirs et l'accès aux infrastructures actuellement offerts à la population, tel que le camp de jour, les cours de natation, et toutes autres activités actuellement prévues au calendrier seront maintenus.

Le conseil municipal réitère son engagement à agir dans le meilleur intérêt de la collectivité et à assurer une transition réfléchie, respectueuse des valeurs communautaires qui font la richesse de notre milieu. Il est toutefois conscient qu'un temps d'ajustement sera nécessaire.

C'est pourquoi le conseil sollicite la collaboration et la compréhension des citoyens durant cette période d'adaptation. La municipalité poursuivra ses démarches étroites avec le conseil d'administration des Loisirs au cours des prochaines semaines afin d'assurer une transition harmonieuse.

D'autres informations seront communiquées à la population au fur et à mesure de l'évolution du dossier.

Pour toute question veuillez communiquer à info@saint-gervais.ca.

Dominic Larochelle

Dominic Larochelle
Maire

